

## GESTION DES SUBSIDES - MODULE DE BASE

### Pôle d'activité

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

### Formule

Présentiel

### Prix/participant

315,00 €

### Nombre max. de participants/session

20

### Prix/session réservée

3.100,00 €

### Prix/session sur-mesure

Contactez-nous

### Durée de la formation

2 jours (8h30-16h30)

### Personne de contact

Patrick GILET Gestionnaire de dossiers clients - Gestionnaire IT

pgilet@erap-gsob.brussels

## Détail de la formation

La gestion de projets subsidiés répond à un besoin persistant des communes bruxelloises, des administrations régionales et para-communales . En effet, les projets, généralement d'envergure (rénovation / construction de crèches, d'écoles, rénovation de voiries, projets urbanistiques), se complexifient et nécessitent une gestion comptable professionnelle et stratégique. Différents modèles de gestion sont applicables et un choix rationnel de gestion spécifique à l'organisation de chaque administration s'avère essentiel.

La répartition du contenu de la formation se base sur les différentes tâches qui incombent généralement au fonctionnaire subsidiologue, tel que défini par le Groupe de Travail Subventions (GTS).

Le programme, élaboré en partenariat avec le GTS, se compose de deux modules :

- Un module de base théorique axé sur les fonctions du subsidiologue ainsi que sur la recherche et la gestion efficaces des subsides aux niveaux local et régional ;

- Un module thématique optionnel axé sur le développement, la coordination et la gestion de subventions à destination de projets d'investissement de type infrastructures / bâtiments.

## Objectifs

- Sensibiliser les participants aux « missions » et « activités » attribuées à un subsidiologue ; analyser la répartition de ces missions au sein des administrations communales;
- Familiariser les participants aux modèles de gestion des subventions et en analyser les forces et les faiblesses;
- Identifier les bonnes pratiques dans le domaine de la planification et de la gestion des subsides;
- Favoriser l'appropriation des outils pertinents pour la gestion des subsides.

## Public cible

Le programme de formation s'adresse à tous les agents gestionnaires de subsides ainsi qu'au personnel des communes, des services de la Région de Bruxelles-Capitale et de certaines ASBL para-communales qui ont à traiter des subsides. Il s'agit notamment des:

- agents en charge du développement de projets subventionnés ;
- chasseurs de subsides et agents en charge de la planification stratégique ;
- fonctionnaires subsidiologues ;
- agents administratifs en charge du back-office et du contrôle des subventions par les pouvoirs subsidiant.

## Méthodes pédagogiques

Le module de base mobilise une pédagogie à la fois concrète et interactive. Plus précisément, celle-ci s'appuiera sur les axes suivants :

- Des apports théoriques, illustrés par des exemples et des cas concrets susceptibles de se présenter aux gestionnaires de subsides dans leur travail quotidien.
- Des exercices pratiques et des ateliers en sous-groupe.
- La participation de fonctionnaires expérimentés.

## Contenu

- Les différents modèles de gestion des projets et subventions;
- Les « missions » du subsidiologue;
- Les liens entre les modèles de gestion et les missions, en ce compris les rôles et les responsabilités des acteurs, les ressources nécessaires, etc;
- La gestion opérationnelle et financière à travers un exemple concret de processus : la notion d'éligibilité;

- La gestion comptable et financière ; les besoins, les difficultés et les enjeux des différents acteurs;
- Ateliers en sous-groupes : mise en perspective des expériences personnelles;
- Liens entre la gestion des subsides et la gestion financière et comptable;
- Ateliers en sous-groupes : exercice pratique sur un projet communal subventionné;
- Exercice pratique relatif à l'éligibilité des pièces;
- Exercice pratique sur la coordination et l'information;
- La toolbox de BRULOCALIS;

## **Disponibilité au catalogue**

Disponibilité (sous réserve d'inscriptions suffisantes) et conditions garanties jusqu'au 30 octobre 2023.